CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 OCTOBRE 2026
Lieu : salle du conseil communautaire
7 bld de la Trouillette – 79400 SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE
Date de la convocation : 22 octobre 2026
Date de publication : 30 octobre 2026

Nombre de membres en exercice : 46

Présents : Laurent BALOGE, Marie-Laure BOISSEL, Didier JOLLET, Jean-François RENOUX, Catherine PINEAU, Vincent TANNEAU, Frédéric BOURGET, Julien SEIGNEURET, Alain HIBON, Gaël JOSEPH, Catherine OMBRET, Christophe RENAUD, Pascale FOUET, Thomas BRAUD, Sophie FAVRIOU, Alain BORDAGE, Nathalie LIEVENS, Laurent DUPUIS, Béatrice CRETIEN, Daniel JOLLIT, Stéphane BAUDRY, Marie-Hélène ROSSI-DAUDE, Emilie Y-HRAH-KRONG, Corinne GUYON, Marie-Lise BERCIER, Philippe JUMEAU, Morgane SEMERDJIAN, Roger LARGEAUD, Céline RIVOLET, Dominique PAYET, Nathalie PETRAULT, Didier PROUST.

Absents : Dominique ANNONIER, Guillaume MARCETEAU, Thierry PETRAULT, Christine HEINTZ, Éric PREVOST, Bernard de LOYNES, Maïté CÔME.

Pouvoirs : Emilie MORIN donne pouvoir à Frédéric BOURGET, Sylvie VIVIER donne pouvoir à Julien SEIGNEURET, Emmanuel ROCHETEAU donne pouvoir à Alain HIBON, Kevin GAILLARD donne pouvoir à Gaël JOSEPH, Véronique SEDINSKI donne pouvoir à Christophe RENAUD, Tony CHEYROUSE donne pouvoir à Marie-Hélène ROSSI-DAUDE, Laure MAGOT donne pouvoir à Philippe JUMEAU.

Président de séance : Stéphane BAUDRY

Secrétaire de séance : Morgane SEMERDJIAN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
079-200041994-20261028-DE-2026-09-03-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 30/10/2026

❖❖❖❖❖

DE-2026-09-03 ÉLECTION D'UN MEMBRE DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA RÉGIE ASSAINISSEMENT
Rapporteur : Stéphane BAUDRY

Monsieur le président rappelle que lors de sa séance du 29 avril 2026, le Conseil communautaire a élu Madame Charlotte BERNARD en tant que conseillère municipale pour siéger au sein du Conseil d'exploitation de la Régie Assainissement.
Madame BERNARD a adressé sa démission de ses fonctions de membre du Conseil d'exploitation de la régie assainissement à Monsieur le Président de la Communauté de communes Haut Val de Sèvre par courriel en date du 7 octobre 2026. Il convient de procéder à l'élection d'un(e) conseiller(e) municipal(e) en lieu et place de Madame BERNARD pour siéger au sein du conseil d'exploitation de la régie Assainissement.

Les désignations des membres du Conseil d'exploitation ont lieu au scrutin secret conformément aux dispositions de l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales. Toutefois, ce même article prévoit que le conseil peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations. Il sera ainsi proposé de ne pas recourir au scrutin secret. L'élection se fera au scrutin majoritaire.

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment en ses articles L.2121-21, L.5211-1 et R.2221-3 et suivants,
Vu la délibération n°2016-10-07 en date du 30 novembre 2016 portant adoption des statuts de la régie « Assainissement »,

Considérant la démission de Madame Charlotte BERNARD de ses fonctions de membre du Conseil d'exploitation de la régie Assainissement où elle siégeait en tant que conseillère municipale,

Considérant la nécessité de désigner un(e) conseiller(e) municipale pour remplacer Madame Charlotte BERNARD au sein du Conseil d'exploitation de la régie Assainissement,
Considérant que le conseil communautaire décide de ne pas procéder à l'élection au scrutin secret.

Monsieur le Président procède à l'appel à candidature.
Il est proposé la candidature d'Hilaire CLERET DE LANGAVANT.

Est élu Hilaire CLERET DE LANGAVANT pour siéger au Conseil d'exploitation de la régie Assainissement.

Le président de séance,

Le/la secrétaire de séance,

Communauté de Communes Haut Val de Sèvre